après; elle égala la défense, qui fut des plus acharnées. Elle coûta à l'armée fédérale 5,640 hommes, morts, blessés ou prisonniers. Heureusement le moral de l'armée ne souffrit que momentanément de cet échec, et, deux semaines après, la journée fatale était glorieusement réparée. Dans plusieurs combats livrés sur la route de Weldon, Grant mit 10,000 confédérés hors de combat.

Après les grandes batailles de la fin du mois d'août, qui avaient assuré aux fédéraux la possession incontestée du chemin de fer de Petersburg à Weldon, le général Grant continua ses opérations d'investissement avec la même énergie patiente que par le passé. Cependant, le général Lee ne voulait point succomber sans tenter de percer le cercle de fer qui l'étreignait. Le 25 mars 1865, il fit attaquer soudainement, par deux divisions, les détachements des fédéraux qui gardaient le fort Steadman, non loin des bords de l'Appomatox, entre Petersburg et City-Point. Cette malheureuse attaque ne coûta pas moins de 5,000 hommes à l'armée esclavagiste. C'était au tour de Grant de prendre l'offensive. Tandis que Lee massait ses troupes à l'est de Petersburg, Grant massait les siennes du côté de l'ouest, et mettait Sheridan à la tête de son avant-garde, pour couper enfin cette ligne si bien défendue de *Southside-railroad*, et forcer ainsi son adversaire à évacuer Petersburg et Richmond. Le 1er avril, le général Sheridan délogea les sudistes de leurs retranchements des Five-Forks, et atteignit la route de Southside. Le 2, dès l'aube, les fédéraux attaquèrent l'ennemi sur toute la ligne, le rejetèrent dans Petersburg, et commencèrent à détruire le chemin de fer. 12,000 prisonniers et 50 canons restèrent entre leurs mains. Cette journée décida du sort de la confédération esclavagiste. Le général Lee, se voyant menacé du sort que Pemberton avait subi à Vicksburg, évacua Petersburg et Richmond pendant la nuit du 2 au 3, et s'échappa, avec le reste de son armée, par la route de Dauville, la seule qui lui fût ouverte, et qui le conduisait à Lynchburg, dans la direction du sud-ouest. Grant, sans prendre aucun repos à Petersburg, partit à la poursuite de Lee, dans l'espoir de le faire prisonnier avec toute son armée, et, le 4 avril, il envoyait une dépêche pour annoncer qu'il avait fait déjà plus de 1,500 prisonniers et trouvé la route jonchée d'armes, de munitions, d'ambulances, de fourgons et de caissons en partie brûlés. Après trois jours de retraite désespérée, l'armée sudiste, constamment harcelée par la cavalerie de Sheridan, et atteinte près de Burkesville par plusieurs divisions de l'armée fédérale, livra sa dernière bataille et subit sa dernière défaite, qui fut terrible. 14 pièces d'artillerie, plusieurs centaines de fourgons et 13,000 hommes, au nombre desquels se trouvaient sept généraux, restèrent aux mains des unionistes. Le lendemain, le modeste vainqueur, sans morgue, sans vaines réminiscences classiques, et par des paroles empreintes d'un mâle bon sens, conseillait à son adversaire de se rendre. Lee répondit qu'il désirait la paix, et demanda quelles étaient les conditions de Grant. Après un échange de lettres, il fut convenu que Lee et tous ses hommes se reconnaîtraient prisonniers de guerre; que les armes, bagages et munitions de l'armée confédérée seraient remis aux troupes des Etats-Unis, à l'exception de l'épée, qu'on permettrait à chaque officier de conserver; enfin, que tous les prisonniers seraient mis en liberté, après avoir donné leur parole de ne plus porter les armes contre le gouvernement des Etats-Unis, et qu'ils pourraient retourner dans leurs foyers, où ils ne seraient jamais inquiétés par les autorités fédérales, tant qu'ils tiendraient leur parole et respecteraient les lois. C'est le dimanche 9 avril 1865, que fut signée cette capitulation si honorable pour les vaincus, si magnanime de la part des vainqueurs. Après la défaite du général confédéré Johnston, l'amnistie que Sherman, son vainqueur, lui avait accordée ayant été désapprouvée par le président Johnson, Grant fut envoyé dans la Caroline du Nord pour diriger les opérations contre les rebelles. Mais, par amitié pour Sherman et par modestie naturelle, Grant ne voulut pas user de son pouvoir, et, le 26 avril 1865, lorsque Johnston offrit de se rendre, avec ses 37,000 hommes, aux mêmes conditions que l'armée de Lee, c'est à Sherman que fut réservé l'honneur de recevoir la capitulation, qui était le dernier acte de cette grande guerre.

Après le rétablissement de l'Union, Grant vécut comme un simple citoyen. Entouré de l'estime et de l'admiration publiques, il n'eut pas un seul instant la pensée d'abuser de sa popularité au profit de son ambition personnelle, et, au milieu des ovations de la foule, il resta le plus modeste des hommes.

Nommé ministre de la guerre en remplacement de M. Staunton, en 1867, il reçut du Congrès et du Sénat la mission d'empêcher le président Johnson de sortir de la légalité. Lors des élections du 3 novembre 1868, le parti républicain choisit pour candidat à la présidence de la république le général Grant, sans que celui-ci eût fait aucune démarche pour être élu. Grâce à son immense popularité, le général obtint 206 votes sur 295, et fut proclamé président, en même temps que M. Colfax était appelé à la vice-présidence. Installé à Washington le 4 mars 1869, Grant prononça, à cette occasion, un discours d'une simplicité et d'une brièveté toutes républicaines. Nous en citerons le passage suivant, qui donne une idée du programme politique de celui qui est devenu le premier citoyen d'un pays libre : « J'ai prêté le serment prescrit par la constitution sans arrière-pensée et avec le dessein de remplir le mieux que je pourrai ce qu'on demande. J'opposerai mon *veto* pour repousser les mesures auxquelles je serai opposé; mais toutes les lois seront fidèlement exécutées, qu'elles aient mon approbation ou non. J'aurai une politique à recommander, mais je n'en aurai jamais à opposer à la volonté du pays. Les lois doivent dominer ceux qui les approuvent comme ceux qui y sont contraires. Je ne connais pas de mode plus efficace pour assurer le rappel des lois nuisibles que leur stricte exécution. Le plus grand bonheur du plus grand nombre, tel est le but à atteindre. En ce qui concerne la politique étrangère, j'agirai à l'égard des nations comme la loi demande que les individus agissent les uns envers les autres : je respecterai les droits de tous les pays, et je demanderai que les nôtres soient respectés. » Grant appela au ministère des hommes moins connus par leur carrière politique que par leur aptitude aux affaires. Il s'empressa de promulguer le bill décrétant le payement en espèces de la dette fédérale, envoya une flotte dans les eaux de l'île de Cuba, pour y surveiller les conséquences de l'insurrection qui y avait éclaté contre la domination espagnole, et les faire tourner, au besoin, au profit de l'influence américaine; poursuivit les négociations depuis longtemps pendantes avec l'Angleterre au sujet de l'*Alabama*, et assista à l'inauguration du chemin de fer du Pacifique (mai 1869). Tout en cherchant ouvertement à concilier le Sud et en appelant au vote de la constitution les électeurs de la Virginie et des autres Etats non encore réintégrés dans l'Union, Grant, loin de déserter, comme Johnson, la cause de la race noire, s'est fait remarquer par sa persistance à soutenir et à pratiquer la doctrine de l'égalité politique des races. Il est le premier président des Etats-Unis qui ait osé faire entrer des noirs dans l'administration publique. Il choisit un nègre pour représenter à Haïti le gouvernement de Washington, et appela à des emplois civils un assez grand nombre d'hommes de couleur. Le 12 juin, il abolit les surtaxes de pavillon afférentes aux marchandises importées des pays de production par navires français dans la république des Etats-Unis, et rétablit, le 24 novembre, par la suppression du droit différentiel de 10 pour 100 établi sur les importations indirectes de la marine française, la navigation des deux pays dans des conditions complètes de réciprocité. Depuis lors, à l'intérieur, Grant s'est particulièrement attaché à amener la réduction rapide de la dette contractée par les Etats-Unis pendant la guerre de la sécession, et à se faire constamment l'interprète de l'opinion publique. Lorsque éclata, en 1870, la guerre entre la France et la Prusse, le général Grant, se conformant aux principes de la politique américaine, qui consistent à ne pas intervenir dans les affaires de l'Europe pour qu'on n'intervienne pas dans ses propres affaires, se prononça pour une stricte neutralité. La France put s'approvisionner d'armes et de munitions aux Etats-Unis; mais ce fut tout. Bien que, après le 4 septembre, la République eût été proclamée dans notre pays, le président de la grande république transatlantique, à la fondation de laquelle la France avait si puissamment contribué, non-seulement ne nous prêta aucun appui matériel ou moral, mais encore il n'hésita point, en présence de nos cruels revers, à adresser ses compliments au gouvernement prussien. Et ce n'est pas sans un sentiment de douloureuse surprise qu'on le vit, après notre écrasement définitif, adresser au congrès un message dans lequel il exprimait ses vives sympathies pour le nouvel empire allemand (février 1871). Bien qu'on puisse expliquer jusqu'à un certain point cette manifestation par l'existence aux Etats-Unis d'un nombre considérable d'émigrés allemands, on était en droit de compter sur d'autres sentiments de la part du représentant de la confédération américaine. Vers la fin de 1870, Grant acheta pour les Etats-Unis la baie de Samana au président Baez. Au mois de mai 1871, il a réglé, par un traité signé avec lord Granville, le différend qui existait depuis plusieurs années entre les Etats de l'Union et la Grande-Bretagne, au sujet de l'*Alabama*. Toutefois, ce différend s'est renouvelé plus tard, lorsqu'il s'est agi d'exécuter les clauses de ce traité relatives aux indemnités, et la question a été déférée à un arbitrage qui, il y a tout lieu de l'espérer, amènera un accord définitif.

« Le successeur d'Andrew Johnson, dit M. Léon Chotteau, est de taille un peu au-dessous de la moyenne. Son front, sans être très-large, est assez développé. Des sourcils fortement arqués encadrent ses yeux bleus. On y lit la bonté, mais aussi la résolution. Cette figure est froide et vous glace. C'est celle de l'homme qui réfléchit avant de décider et marche à son but avec le sang-froid que donne seule la puissance intellectuelle. » Ulysse Grant n'aime pas plus les phrases quand il écrit que quand il parle. Vers la fin de la guerre de la sécession, le général Sheridan écrivit un jour à Grant : « Je crois que Lee se rendra si l'on pousse les choses. » — « Poussez les choses, » se contenta de répondre l'ancien tanneur de Galena. Son attitude est constamment calme, flegmatique, et il ne s'en est jamais départi, même au milieu des ovations enthousiastes qui lui furent faites à la fin de la guerre civile, en 1865. Grant est l'auteur d'un ouvrage, intitulé : *Histoire militaire d'Ulysse Grant*, qu'il a envoyé aux notabilités politiques de l'Europe, et qui lui a valu des lettres de félicitations de M. de Bismark.

Au moment où les succès militaires de Grant lui avaient conquis l'admiration universelle, des calomniateurs envieux essayèrent de ternir sa gloire en lui attribuant le vice dégradant de l'ivrognerie. Voici en quels termes l'amiral Porter répondit à un homme qui se faisait un jour devant lui l'écho de cette calomnie : « Je déclare hautement que cette histoire de l'intempérance du général Grant est une fausseté. Je connais l'homme depuis le commencement de la guerre. Nos relations étaient intimes lorsque nous opérions de concert sur le Mississipi; elles l'étaient également sur la rade de Hampton, sur la rivière James et sur le Potomac. Elles n'ont pas cessé de l'être depuis la fin de la guerre, tant à Washington qu'à Annapolis. J'ai reçu l'hospitalité chez lui, et il l'a reçue chez moi. Nous nous sommes trouvés ensemble dans les travaux de la guerre et au milieu des fêtes, sous un ciel serein et pendant l'orage, aux heures de la mauvaise fortune et du danger; j'ai eu toutes les occasions possibles de connaître ses habitudes et d'étudier sa conduite. Eh bien! j'affirme que, depuis le moment où j'ai fait sa connaissance, je ne l'ai jamais vu toucher et je n'ai jamais entendu dire qu'il eût touché à aucune liqueur enivrante, même à du vin. Comme tous les officiers de l'armée et de la marine qui ont servi avec le général Grant et vécu dans son intimité, j'ai été saisi d'indignation en lisant et en entendant l'accusation dirigée contre lui. Si ma position avait été différente, si je n'avais pas craint que l'on se méprît sur les motifs de ma conduite, j'aurais depuis longtemps flétri cette calomnie comme elle le mérite. »

GRANT (James), romancier anglais, né à Edimbourg en 1822. A l'âge de dix ans, il accompagna, à Terre-Neuve, son père, qui était capitaine dans la milice coloniale, reçut une éducation toute militaire, entra comme enseigne au 62e régiment et retourna, en 1839, en Angleterre, où il donna sa démission et s'adonna exclusivement à la littérature. Son premier ouvrage, le *Roman de la guerre* ou les *Highlanders en Espagne*, parut en 1846 et obtint un franc et légitime succès. Encouragé par cet heureux début, M. Grant continua de cultiver le roman de mœurs militaires et publia successivement : les *Aventures d'un aide de camp en Calabre* (1848); *Walter Fenton* ou le *Cavalier écossais* (1850); *Bothwell* (1851); *Jane Seton* ou l'*Avocat du roi* (1853), et les *Mousquetaires écossais*, le plus connu de ses romans. Dans un autre genre, M. James Grant a publié les *Mémoires de Kirkaldy* (1849), le *Château d'Edimbourg* (1850), et des biographies militaires, entre autres celles du général Lally et d'André Wood.

GRANTHAM, ville d'Angleterre, comté et à 35 kilom. S. de Lincoln, sur le canal de son nom, qui aboutit au Trent; 11,116 hab. Courses annuelles de chevaux. Belle église de Saint-Wulfran, longue de 40 mètres, et paraissant remonter au XIIIe siècle, ainsi que la crypte. La flèche s'élève à 92 mètres de hauteur. L'école gratuite de Grantham, fondée par l'évêque Fox, compta parmi ses élèves Isaac Newton. C'est à Grantham que l'on entendit parler, pour la première fois, d'Olivier Cromwell, qui, avec un seul régiment, y battit les troupes royales en 1643. Sur une des places de la ville s'élève la statue de Newton, érigée en 1858. Dans les environs se voit le château de Belvoir, qui renferme d'excellents tableaux et une tapisserie curieuse, représentant les *Principaux exploits de Don Quichotte*.

GRANTIE s. f. (gran-sî — de *Grant*, natur. angl.). Zooph. Genre de spongiaires, dont l'espèce type vit dans les mers de l'Angleterre.

GRANUCCI (Nicolas), littérateur italien, né à Lucques vers 1530. Il n'est connu que par ses écrits, qui consistent en deux recueils de nouvelles, intitulés : l'*Eremita, il carcere e il diporto* (Lucques, 1569, in-8o); *La piacevol notte e lieto giorno, opera morale* (Venise, 1574, in-8o). Outre ces nouvelles, qui sont intéressantes et agréables, Granucci a donné une traduction de la *Théséide* de Boccace (1579).

GRANULAGE s. m. (gra-nu-la-je — rad. *granuler*). Action de granuler; résultat de cette action : *Le* GRANULAGE *du plomb de chasse*.

GRANULAIRE adj. (gra-nu-lè-re — rad. *granule*). Minér. Qui est composé de petits grains ou granules : *Roche* GRANULAIRE. *Structure* GRANULAIRE.

GRANULATION s. f. gra-nu-la-si-on — rad. *granuler*). Techn. Opération par laquelle on réduit les métaux en petits grains nommés grenaille : *La* GRANULATION *du plomb de chasse*.

— Anat. *Granulations cérébrales* ou *méningiennes*, Petits corps blanchâtres, jaunâtres ou rougeâtres, qu'on remarque dans les membranes intérieures du cerveau. ‖ *Granulations graisseuses*, Corps moléculaires formés exclusivement de principes gras.

— Pl. Pathol. Lésions organiques consistant en de petites tumeurs arrondies, fermes, demi-transparentes et luisantes, qui se rencontrent surtout dans les poumons.

— **Encycl.** Anat. Outre les éléments anatomiques qui sont les parties actives dont l'association plus ou moins complexe engendre les organes et permet l'accomplissement des fonctions, il existe, chez les plantes et chez les animaux, des masses excessivement petites, d'apparence sphéroïdale, mais qui, grossies suffisamment, présentent quelquefois des figures irrégulières. Ces *granulations*, que les auteurs ont successivement décrites sous le nom de granules organiques, de granules moléculaires, de poussière organique, etc., diffèrent sous le rapport de la couleur et des réactions chimiques. Si nous n'en connaissons point exactement la composition, nous savons, du moins, comment elles se comportent vis-à-vis des réactifs, et cela suffit pour les différencier.

Les *granulations* graisseuses constituent une première variété de *granulation* très-répandue dans les tissus normaux et dans les tissus morbides. Ces *granulations* ont pour caractère particulier d'être douées d'un pouvoir réfringent considérable. Leur contour est, en effet, très-foncé, tandis que leur centre est brillant. Elles ont une teinte jaune d'ambre. Quand ces *granulations* sont accumulées en certaine quantité entre divers éléments, comme des fibres et des cellules, elles peuvent modifier l'aspect des contours de ces éléments et donner une certaine opacité à la masse organique. Mais on peut s'en débarrasser, car elles sont solubles dans l'éther, dans l'alcool chaud et dans le chloroforme.

Il y a une seconde variété de *granulations*, qui ressemble aux *granulations* graisseuses et qui n'a pas reçu de nom particulier. On la trouve dans les capsules surrénales, dans quelques autres tissus sains et dans un grand nombre de tissus morbides. Ces *granulations* se distinguent des précédentes, en ce qu'elles sont solubles dans l'acide acétique et dans l'acide gallique, qui n'ont aucune action sur la graisse. C'est parmi ces *granulations* qu'il faut ranger la curieuse substance connue sous le nom de matière amyloïde, qui tient, en quelque sorte, le milieu entre l'amidon et l'albumine.

La troisième variété de *granulations* comprend celles qui n'ont qu'un faible pouvoir réfringent, et qui présentent au microscope une faible coloration grisâtre, au lieu d'être colorées en jaune comme les précédentes. Elles sont solubles dans la potasse, l'acide acétique et la soude.

Une dernière catégorie renferme les pigments, c'est-à-dire les matières colorantes qui donnent leur couleur à la bile, au sang, à la peau, etc.

GRANULATOIRE s. m. (gra-nu-la-toi-re — rad. *granuler*). Techn. Instrument qui sert à réduire les métaux en grenaille.

GRANULE s. m. (gra-nu-le — lat. *granulum*, dimin. de *granum*, grain). Hist. nat. Petit grain.

— Bot. Nom donné aux corps reproducteurs des plantes cryptogames. ‖ Petits grains renfermés dans la fovilla. ‖ Petites verrues arrondies qui garnissent le calice des rumex.

— Pharm. Dragée très-petite, composée de sucre et de gomme, et contenant une quantité minime de substance médicinale.

— **Encycl.** Pharm. Le *granule* ne contient le plus ordinairement qu'une portion très-petite du remède, 1 milligramme, par exemple, sur 10 centigrammes de sucre. On compte les *granules* pour arriver à une dose plus forte. Les matières médicamenteuses sont des alcaloïdes, tels que la strychnine, l'atropine, la vératrine, la morphine, ou des substances très-actives, comme la digitaline. Les granuloïdes sont aussi des *granules*.

GRANULÉ, ÉE (gra-nu-lé) part. passé du v. Granuler. Réduit en petits grains : *Le plomb, l'étain, et en général les métaux très-fusibles peuvent être* GRANULÉS *par un autre procédé*. (Orfila.)

— Pathol. Qui contient des granulations : *Poumon* GRANULÉ.

GRANULER v. a. ou tr. (gra-nu-lé — rad. *granule*). Réduire en petits grains : GRANULER *du plomb, de l'étain*.

GRANULEUX, EUSE adj. (gra-nu-leu, eu-ze — rad. *granule*). Qui est composé de petits grains : *Roche* GRANULEUSE. *Terre* GRANULEUSE. ‖ Dont la surface est rugueuse et semble couverte de petits grains.

— Pathol. *Maladie granuleuse des reins*, Affection caractérisée par l'altération des reins, et par la présence de l'albumine dans les urines. ‖ On l'appelle aussi MALADIE DE BRIGHT.

GRANULIE s. f. (gra-nu-lî — rad. *granule*). Pathol. Syn. de PHTHISIE PULMONAIRE.

GRANULIFÈRE adj. (gra-nu-li-fè-re — du lat. *granum*, grain; *fero*, je porte). Hist. nat. Qui est chargé de granulations.

GRANULIFORME adj. (gra-nu-li-for-me — de *granule* et de *forme*). Hist. nat. Qui est en forme de granulations.

GRANVELLE (Nicolas PERRENOT DE), premier ministre de Charles-Quint, né à Ornans (Doubs) en 1486, mort à Augsbourg en 1550. Il appartenait à une famille bourgeoise, dont quelques membres avaient rempli des fonctions judiciaires. Perrenot, après avoir fait son droit, acheta la terre de Granvelle, dont il prit le titre, puis, grâce à la protection de Mercurio Arborio, il devint successivement maréchal impérial à Besançon, conseiller au parlement de Dôle, maître des requêtes de l'hôtel de l'empereur; gagna, pendant un voyage dans les Pays-Bas, la confiance de Marguerite d'Autriche, et fut chargé par elle d'assister aux conférence de Calais. Charles-Quint l'envoya ensuite, en qualité d'ambassadeur, auprès de François Ier, au moment où le roi de France songeait à violer le traité de Madrid. Retenu prisonnier à Paris, il se conduisit avec une retenue et une prudence dont Charles-Quint lui sut gré. Il lui en marqua sa satisfaction en l'élevant à la première dignité de l'Etat, à celle de chancelier, sans toutefois lui en donner le titre (1530). A partir de ce moment, il devint le confident et le principal conseiller de l'empereur, qu'il suivit à Tunis en 1535. Perrenot de Granvelle, assista aux colloques de Worms et de Ratisbonne (1539), eut diverses entrevues avec le pape à Rome (1540), et fut enfin chargé de présider la diète de Worms, qu'il dirigea avec une grande modération. Ce ministre s'était amassé des richesses considérables. Il avait eu de sa femme, Nicole Bonvalot, quatorze enfants, qui parcoururent avec éclat les carrières brillantes qu'il leur avait préparées. Les plus remarquables furent : Frédéric de Champagney, Thomas de Chantoney et le cardinal Antoine de Granvelle, dont nous allons parler.

GRANVELLE (Antoine PERRENOT DE), cardinal et homme d'Etat espagnol, fils du précédent, né à Besançon en 1517, mort à Madrid en 1586. Il étudia la théologie à Louvain, apprit sept langues, qu'il parlait avec une égale facilité, fut initié de bonne heure aux affaires du gouvernement, et nommé à vingt-trois ans évêque d'Arras. Le talent dont il fit preuve au concile de Trente lui valut le titre de conseiller d'Etat. Après la bataille de Muhlberg, il fut chargé de rédiger un traité de paix entre les protestants et l'empereur (1547), puis il s'empara de Constance par surprise. Sa rare pénétration, sa patience infatigable, ses avantages extérieurs, les services qu'il avait rendus, lui avaient acquis, lorsque mourut son père, la faveur de Charles-Quint, qui le choisit pour lui succéder comme garde des sceaux (1550). Granvelle signa le traité de Passau, négocia en 1553 le mariage de l'infant don Philippe avec Marie, reine d'Angleterre, et, lors de l'abdication de Charles-Quint, reçut de Philippe II la mission de répondre à la harangue prononcée à cette occasion par l'empereur aux états de Flandre. En cette solennelle circonstance, Granvelle fit preuve d'une rare éloquence et affirma de nouveau son incontestable talent. Philippe, ayant voulu rester quelque temps dans les Pays-Bas pour y affermir son autorité, garda auprès de lui Granvelle, à qui il avait donné toute sa confiance. Après la signature du traité de Cateau-Cambrésis (1559), le roi retourna en Espagne, laissant le gouvernement des Pays-Bas à sa sœur Marguerite d'Autriche, à laquelle il adjoignit Granvelle. Ce dernier, forcé de maintenir dans l'obéissance, avec 4,000 hommes, un peuple frémissant sous le joug, se rendit odieux en introduisant un grand nombre de troupes espagnales, en ruinant le commerce par de mauvais édits, en favorisant l'inquisition, qui couvrit les Pays-Bas de ses bûchers, en acceptant la responsabilité de toutes les mesures tyranniques qu'ordonnait Philippe II. En récompense de son obéissance aux volontés du prince, il reçut en 1560 le titre d'archevêque de Malines, et, l'année suivante, le chapeau de cardinal. Forcé, à la suite d'un soulèvement des gueux (1563), de quitter la Flandre, il se retira à Besançon, et eut pour successeur le duc d'Albe, qui devait le faire regretter. En 1565, il alla à Rome assister au conclave dans lequel Pie V fut élevé à la papauté, puis il devint vice-roi de Naples, pour protéger ce pays contre les attaques des Turcs. Rappelé à Madrid en 1575, il fut chargé par Philippe II de la direction des affaires, sous le titre de président du conseil suprême d'Italie et de Castille, négocia l'union du Portugal et de l'Espagne, le mariage de l'infante Catherine et du duc de Savoie, devint, en 1584, archevêque de Besançon, et fut emporté deux ans plus tard par une phthisie pulmonaire.

Dans son *Histoire des Révolutions des Pays-Bas*, Schiller a tracé du cardinal de Granvelle un portrait d'une grande exactitude. « Un esprit vaste et pénétrant, dit l'illustre poëte-historien, une rare aptitude pour les affaires importantes et compliquées, les connaissances les plus étendues, jointes à une assiduité infatigable pour le travail et à une patience sans bornes, le génie le plus entreprenant joint à la réserve, à la prudence la plus consommée, toutes ces qualités étaient réunies dans cet homme extraordinaire. La nuit, le jour, occupé des intérêts de l'Etat, il supportait, pour s'y livrer, la faim et la privation de sommeil. Il traitait avec un soin également scrupuleux les affaires importantes et celles qui l'étaient moins. Il occupait souvent cinq secrétaires à la fois, et leur dictait en différentes langues. On dit qu'il en parlait jusqu'à sept. Ses projets, mûris par une raison éclairée, gagnaient dans sa bouche de la force, sans perdre de leur agrément, et la vérité, accompagnée d'une éloquence persuasive, subjuguait tous ses auditeurs. Sa fidélité était incorruptible, car toutes les passions qui rendent les hommes dépendants de leurs semblables n'avaient aucun pouvoir sur son âme. Il pénétrait, avec une sagacité admirable, le caractère de son maître; il saisissait souvent sur sa figure toute la suite de ses pensées, de même qu'on reconnaît l'approche d'une personne par l'ombre qui la précède. Venant avec adresse au secours de la lente conception de Philippe, il faisait éclore dans son esprit des pensées dont le germe était à peine formé, et lui abandonnait généreusement toute la gloire de l'invention. Granvelle possédait à merveille l'art difficile et si utile de descendre au niveau d'un esprit ordinaire, de rendre son génie esclave d'un autre homme; il dominait parce qu'il savait cacher sa domination, et c'est ainsi seulement que Philippe II pouvait être gouverné. Satisfait d'un pouvoir peu brillant, mais solide, une avidité insatiable ne lui faisait point souhaiter de nouvelles marques de faveur, qui sont toujours le but le plus désiré des esprits médiocres; chaque nouvelle dignité lui convenait comme s'il en avait toujours été revêtu. »

Granvelle protégea et pensionna un grand nombre de savants, attira au collége fondé à Besançon, par son père, Alciat, Dumoulin et d'autres savants professeurs, et forma une magnifique collection de tableaux, de dessins, de livres, etc. Granvelle conservait avec soin toutes les lettres et dépêches qui lui étaient adressées. Après sa mort, on trouva chez lui une énorme quantité de documents de ce genre, que l'abbé Baisot, savant érudit du XVIIIe siècle, arracha à la destruction, et dont il forma 82 volumes in-fol. Ces précieux volumes, d'un haut intérêt pour l'histoire du XVIe siècle, ont été dépouillés par une commission instituée à Besançon, par M. Guizot, ministre de l'instruction publique, en 1834. Cette commission a procédé au choix des pièces et extraits destinés à être imprimés, et a fait paraître 9 volumes, de 1841 à 1852.

GRANVICUS SINUS, nom latin de la MER BLANCHE.

GRANVILLE, en latin *Grannorum*, ville maritime de France (Manche), ch.-l. de cant., arrond. et à 26 kilom. d'Avranches, à l'embouchure du Bosq dans la Manche, où elle a un port sûr et commode; pop. aggl., 11,978 hab. — pop. tot., 15,622 hab. Tribunal de commerce; quartier maritime du sous-arrond. de Saint-Servan; syndicat; chambre de commerce; école d'hydrographie; consuls de Danemark, d'Espagne, de la Grande-Bretagne, des Pays-Bas, du Portugal, de Prusse, de Suède et Norvége. Le port de Granville, qui est le septième de France pour son importance commerciale, exporte des huîtres, des pierres ouvrées, des bois communs, des grains et farines de froment, du sel marin et du sel gemme, des graisses de poisson, etc.; il importe des engrais, du noir animal, des résines, des eaux-de-vie, des vins, des grains et farines, des fers et aciers, des poteries, des verres et cristaux, etc. Il y entre par an, sans parler du cabotage, 300 à 350 navires, et il en sort près de 400. L'industrie est représentée à Granville par la construction des navires, la salaison des poissons, la fabrication d'huile de morue et de produits chimiques.

Bâtie en partie sur un rocher escarpé et d'un aspect pittoresque, Granville se divise en ville haute, habitée par la bourgeoisie et entourée de murailles, et en ville basse, habitée par les négociants et les armateurs. De la promenade Vaufleury, on aperçoit la ville tout entière, les faubourgs, le port, les jetées, les quais et un vaste horizon.

Granville doit son origine à un château fort et à une petite chapelle qu'un chef normand fit élever, au Xe siècle, sur le rocher qui porte aujourd'hui les maisons de la ville, et dont la base est sans cesse rongée par les flots de la mer. Afin d'accroître la population de cette ville naissante, Charles VII la fit entourer de fortifications et promit de grandes immunités à tous les étrangers qui viendraient l'habiter. Les fortifications de Granville, démolies par ordre de Louis XIV, furent relevées et augmentées en 1720. En 1793, cette ville opposa une vigoureuse résistance à l'armée de La Rochejaquelein, qui fut forcée de se retirer après avoir éprouvé des pertes considérables. Les Anglais bombardèrent Granville en 1803; mais les habitants se défendirent avec un courage héroïque, et un arrêté des consuls décerna une écharpe d'honneur à leur maire, « pour la belle conduite qu'il tint pendant le bombardement. » Granville est la patrie de l'amiral Pléville Le Pelley, ministre de la marine sous le Directoire; elle a peu de monuments. L'église Notre-Dame, pittoresquement située sur le point culminant du promontoire de Lihon, appartient au style ogival flamboyant. La façade manque d'élégance et de légèreté. A l'intérieur, les vitraux modernes des fenêtres de l'abside, les colonnes monolithes qui soutiennent le buffet d'orgues et les nombreuses pierres tombales dont la nef est pavée attirent particulièrement l'attention. Les autres édifices de Granville sont : le tribunal de commerce, dont la façade offre des colonnes de marbre bleu; l'hôtel de ville, où se voit un tableau qui rappelle le siége de la ville par l'armée vendéenne; les casernes, sous lesquelles s'étendent des grottes creusées par la mer; le nouveau môle, belle construction en granit commencée en 1828, et les deux jetées neuves. Sur le roc de Granville, que surmonte un phare, ont été établies, depuis quelques années, de belles promenades, d'où l'on découvre un panorama magnifique. L'établissement de bains, fondé sur une belle plage unie, sans galets, recouverte d'un sable fin, comprend un petit casino, une salle de lecture, un salon de bal, une salle de jeu, etc. Les environs de la ville offrent d'admirables buts de promenade, surtout du côté du bourg de Saint-Pair.

GRANVILLE (George), homme d'Etat et poëte anglais, né en 1667, mort en 1735. Quoique dévoué à Jacques II, il dut, comme sa famille, se rallier à Guillaume d'Orange, entra à la Chambre des communes en 1706, se rangea dans le parti tory et partagea son triomphe en 1710, époque où il remplaça Robert Walpole au ministère de la guerre. L'année suivante, il fut appelé à la pairie avec le titre de lord Lansdowne et au conseil privé; mais la mort de la reine Anne ruina sa fortune politique, et sa participation aux tentatives du prétendant le fit emprisonner à la Tour de Londres (1715). Il en sortit en 1717 pour conspirer de nouveau, s'enfuit en France (1722) pour éviter un nouvel emprisonnement, séjourna dix ans à Paris, et passa ses derniers jours dans la retraite, paraissant avoir abandonné la cause perdue des Stuarts. Ami de Pope, il cultivait lui-même la poésie et obtint quelques succès de société. Ses vers ne sont, au reste, qu'une pâle imitation de Waller. On a aussi de lui quelques comédies, dont une, les *Enchanteurs bretons*, ne manque pas de mérite et se soutint pendant un certain nombre de représentations. Il a lui-même publié ses œuvres poétiques, sous le titre de *Poems* (1732, 2 vol. in-4o).

GRANVILLE (Thomas LEVESON GOWER, comte), homme d'Etat et diplomate anglais, né en 1773, mort à Londres en 1846. Il était fils de lord Granville, premier marquis de Strafford, et fut d'abord connu sous le nom de lord Gower. A vingt-deux ans, il entra au Parlement comme représentant du bourg de Lichfield, puis se fit élire, l'année suivante, par le comté de Strafford, qu'il représenta jusqu'à son entrée à la chambre haute. Sa remarquable intelligence et l'influence qu'exerçait sa famille attirèrent l'attention de Pitt, qui, dès 1800, le nomma lord de la trésorerie. Deux ans plus tard, il devint chancelier de l'Echiquier dans le cabinet d'Addington. En quittant ce poste, il fut envoyé, en qualité d'ambassadeur, à Saint-Pétersbourg, pour amener l'empereur Alexandre Ier à contracter avec l'Angleterre une alliance contre Napoléon (1804). De retour en Angleterre, Granville resta à l'écart des affaires pendant plusieurs années. En 1815, il fut créé pair d'Angleterre et vicomte. En 1824, le gouvernement l'envoya, en qualité d'ambassadeur, à La Haye, d'où il passa, cette même année, avec le même titre à Paris. Il occupa ce poste jusqu'en 1828, puis de nouveau de 1831 à 1834 et de 1835 à 1841. Par l'élévation de ses idées, par sa modération, par l'agrément de ses manières et par sa noble libéralité, Granville contribua beaucoup à maintenir les bonnes relations entre l'Angleterre et la France. Il avait été créé comte en 1833.

GRANVILLE (George LEVESON GOWER, comte DE), homme d'Etat anglais, né à Londres en 1815, fils du précédent. A l'âge de vingt ans, il accompagna son père à Paris comme secrétaire d'ambassade, fut élu, en 1837, membre de la Chambre des communes, devint bientôt après sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères dans le cabinet whig, et quitta ce poste en 1841. Il reprit alors sa place au Parlement comme député de Lichfield, vota avec le parti libéral, se signala comme un des plus éloquents défenseurs du libre échange, devint, après la mort de son père (1846), pair d'Angleterre et comte, fut nommé bientôt après grand veneur de la reine, puis vice-président du bureau de commerce, payeur général et vice-président de la commission royale de l'Exposition universelle de Londres (1851). Nommé, à la fin de cette même année, ministre des affaires étrangères à la place de lord Palmerston, le comte de Granville ne conserva ce poste que jusqu'au mois de février 1852. Mais, pendant son court passage au pouvoir, il se fit remarquer par la fermeté avec laquelle il défendit les réfugiés politiques et refusa les extraditions demandées par diverses puissances du continent. A partir de ce moment, il a été successivement président du conseil privé (1852), chancelier du duché de Lancastre (1854), président, pour la seconde fois, du conseil privé (1855), chancelier de l'université de Londres (1856), ambassadeur extraordinaire en Russie, pour assister au couronnement du czar Alexandre (1856), etc. Renversé en même temps que lord Palmerston, en février 1858, il reprit son ancien poste lorsque ce dernier revint au pouvoir, et fut en outre nommé plus tard président de la commission de l'Exposition internationale de 1862. En 1865, il succéda à lord Palmerston comme lord des Cinq-Ports et continua à faire partie du ministère jusqu'au mois de juin de l'année suivante. Lord Granville continua à soutenir, à la Chambre des lords, la politique libérale dont il s'était fait un des promoteurs au pouvoir. En 1869, notamment, il combattit vivement les tories, qui étaient hostiles au bill sur l'Eglise d'Irlande, présenté par M. Gladstone, et contribua à le faire voter par la chambre haute. Lors de la mort de lord Clarendon (juin 1870), M. Gladstone confia à lord Granville le portefeuille des affaires étrangères. Peu après, la candidature du prince Léopold de Hohenzollern au trône d'Espagne ayant amené un conflit diplomatique entre la France et la Prusse, lord Granville fit tous ses efforts pour empêcher une rupture, et se rendit dans ce but à Paris. Ses tentatives de conciliation échouèrent devant l'obstination de Napoléon III. De retour en Angleterre, lord Granville, se faisant l'organe du gouvernement, se prononça pour une stricte neutralité entre les belligérants. Pendant que la France était écrasée, l'Angleterre, privée de son plus solide allié, se trouva tout à coup aux prises avec la situation la plus difficile, lorsque parut la fameuse circulaire du prince Gortschakoff (31 octobre 1870), réclamant la suppression du traité de 1856 et le droit pour la Russie de couvrir la mer Noire de ses vaisseaux. Lord Granville échangea alors avec le ministre des affaires étrangères russe une série de notes diplomatiques, dans lesquelles il prit d'abord une attitude très-énergique; mais, comprenant la nécessité d'éviter la guerre à tout prix, il consentit à vider le différend devant un congrès, qui fut réuni à Londres sous sa présidence (le 18 janvier 1871), et qui substitua au traité de 1856 le traité du 13 mars 1871, anéantissant tous les avantages obtenus à la suite de la guerre de Crimée. Pendant la guerre entre la France et la Prusse, lord Granville fit, de concert avec M. de Beust, une démarche officieuse auprès des belligérants pour amener la négociation d'un armistice (fin octobre 1870); mais cette tentative échoua devant les prétentions de M. de Bismark. Lors de la nomination de M. Thiers comme chef du pouvoir exécutif, lord Granville s'empressa de le reconnaître, et, sur la demande de notre ambassadeur, il donna, le 24 février 1871, à son agent près le roi de Prusse l'ordre de demander à M. de Bismark une réduction sur l'énorme indemnité de guerre exigée par lui. Depuis plusieurs années, des négociations étaient pendantes, au sujet de l'*Alabama*, entre l'Angleterre et les Etats-Unis, et cette affaire, d'abord peu grave, avait failli aboutir à une rupture entre les deux puissances. Lord Granville, pour en finir, consentit à céder aux exigences du gouvernement de Washington (juin 1871); mais la convention conclue à ce sujet fut vivement critiquée par la presse anglaise. — Son frère, Edouard-Frédéric LEVESON GOWER, né à Londres en 1819, fait partie du Parlement depuis 1847, et a été secrétaire au ministère des affaires étrangères en 1851 et 1852. Il est l'héritier présomptif du comte Granville, qui n'a pas d'enfants.

GRANVILLE (Auguste BOZZI), médecin anglais, né à Milan, d'une famille anglaise, en 1783. Il entra dans la marine, comme officier de santé, en 1807. Dans ses nombreux voyages, il s'est particulièrement occupé des lois de police sanitaire. M. Granville est devenu membre du collége des médecins à Londres. Il a publié entre autres ouvrages : *Historical and practical treatise on the internal use of prussic acid* (Londres, 1820); *Essay on Egyptian mummies* (1825); *The spas of England* (1838, 3 vol. in-8o).

GRANVILLE-SHARP, philanthrope anglais, né à Bradford-Dale en 1735, mort en 1813. Il remplit d'importants emplois au département de la guerre et consacra sa vie à la cause des noirs. L'un des fondateurs de la Société pour l'abolition de la traite, il a présidé à l'établissement de la colonie de Sierra-Leone, en Afrique, et fait introduire dans la loi anglaise ce principe, que tout esclave devient libre en touchant le sol de la Grande-Bretagne, principe adopté depuis par la plupart des autres nations.

GRANVILLOIS, OISE s. et adj. (gran-vi-loi, oi-ze). Géogr. Habitant de Granville; qui appartient à Granville ou à ses habitants : *Les* GRANDVILLOIS. *La marine* GRANVILLOISE.

GRAO, ville d'Espagne, prov. et à 5 kilom. E. de Valence, dont elle est le port sur la Méditerranée, près et au N. de l'embouchure du Guadalaviar; 5,000 hab. Commerce actif; exportation de laines, de soies, de vins, de fruits secs et de soude.

GRÂO s. m. (grâ-o). Métrol. Unité de poids usitée au Brésil, et valant 0gr, 04979.

GRAOSOME adj. (gra-o-so-me — du gr. *graô*, je brise; *sôma*, corps). Zool. Dont le corps se brise et se détériore facilement.

— s. m. pl. Famille de myodaires, dont le corps est fragile.

GRAOULE s. f. (gra-ou-le). Entom. Nom vulgaire de certaines guêpes.